

Focus sur l'association Somme II

L'ancien baliseur est l'un des fleurons de la Baie de Somme

Depuis sa création en 1999 l'association Somme II joue un rôle important dans la restauration, la sauvegarde et la valorisation de l'ancien baliseur. Avec la ténacité de Paule Porquet, la présidente de l'association et son bureau, le bateau de travail est classé Monument historique en juin 2000. Il est ensuite restauré à Lorient, de 2007 à 2009 ; L'association apporte son soutien financier et coopère au suivi de chantier.

De retour au port de Saint-Valery-sur-Somme, le navire, propriété du Conseil départemental, s'oriente vers une nouvelle activité : les promenades en baie. Pour cela une convention de partenariat lie l'association et le Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand littoral picard dans le but d'assurer la mise en œuvre de l'activité culturelle à des fins touristiques et pédagogiques. Ce patrimoine maritime picard est l'un des fleurons de la Baie.

L'équipage

- Gilbert Gaffé, dit « Bébert » est le capitaine du Somme II. Ancien marin pêcheur pendant 30 ans, il s'est reconverti en prenant la barre de l'ancien baliseur. Il est aussi mécanicien et gère l'entretien du moteur d'origine, unique au monde.

- Michaël Lefèvre est matelot et guide ; Il assure l'accueil des passagers et commente les visites.

- Jean-Charles Fournier complète l'équipage à ses heures perdues. Matelot sur le baliseur puis maître d'équipage, c'est la mémoire du baliseur. « *Quand on a besoin de lui, il est là.* » confie la présidente de l'association.

Infos pratiques

Le Somme II navigue du 1er mars au 31 octobre.

Sur inscription : 06 70 65 95 44.

baliseursomme2@baiedesomme.fr.

Tarifs : 12 € et 8 € (enfant plus de 6 ans) pour une sortie d'une heure - 16 € et 10 € pour 1h30 - 20 € et 13 € (2h).



Paule Porquet, présidente de l'association Somme II, et Jean-Charles Fournier, ancien matelot du baliseur, devant la caméra.



Gilbert Gaffé et Michaël Lefèvre assurent les visites.

Monument préféré des français ?

Le Somme II a été sélectionné pour représenter la Picardie dans l'émission télévisée « *Le monument préféré des français* », animée par Stéphane Bern, sur France 2. Pour la réaliser un caméraman et un journaliste de la société de production, ont filmé le 18 juin dernier, l'ancien baliseur et les passionnés qui pilotent l'association. Sous la forme d'une carte postale de 4 minutes 30, le reportage devrait être diffusé avant les Journées du patrimoine, en septembre.

En raison du tragique accident survenu lors du reportage au Cap Ferret, la direction de France 2 a suspendu l'ensemble des tournages jusqu'au 23 juin. Néanmoins l'émission est maintenue. Sur les 21 monuments en lice vous avez donc la possibilité d'apporter votre soutien à l'ancien baliseur *Somme II* en votant sur le site : www.france2/monument.



Bateau emblématique de la Baie de Somme, l'ancien baliseur construit en 1950, a retrouvé une seconde jeunesse grâce à l'association Somme II.



Vingt-deux élèves de 6ème du collège de la Baie de Somme ont participé au reportage télévisé.